

La présente publication « Organiser l'information, réguler la communication » a pour objectif transmettre à un public plus large le contenu des conversations et débats qui se sont déroulés dans la rencontre croisée, EU-Maghreb, entre professionnels de la justice et la communication en méditerranée. Cette rencontre a eu lieu le 21 et 22 Juin 2012 dans le centre d'*Intercultural learning* à Rabat avec la participation d'une vingtaine de professionnels des deux rives de la méditerranée : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Italie, la France et l'Espagne.

Cette rencontre s'inscrit dans la ligne d'*Expériences inter-professionnelles* où l'accent est mis sur l'échange de ce qui peut être partagé dans la pratique de la profession. Un partage d'idées, de visions dans une conversation, à laquelle les professionnels sont invités à participer en toute spontanéité, sans positions préalables avec un point de vue déterminé et sans obligations d'arriver à un consensus quelconque. L'échange se déroule à partir d'un dénominateur commun qui est la profession, son éthique et sa pratique. Une première rencontre a eu lieu à Rabat entre juges espagnols et marocains. Dans cette rencontre les juges ont questionné le rôle et l'importance des médias dans l'actualité. Une deuxième rencontre, qui a eu lieu à Tunisie, a réuni des journalistes de plusieurs pays de la méditerranée pour parler de la responsabilité du journaliste dans un moment de banalisation des informations et des médias où la transparence, l'indépendance et la neutralité du journaliste est primordiale. Pour cette raison on a voulu réunir dans une seule rencontre juges et journalistes pour questionner autant l'éthique journalistique que judiciaire.

Dans le cadre d'une croissante internationalisation de l'information, de la communication et des menaces idéologiques, un défi démocratique posé par nos sociétés multiculturelles, est d'apprendre à gérer les différences qui nous séparent pour combiner liberté d'expression, contre-pouvoir et déontologie judiciaire en vue de l'intérêt général.

Au Nord et au Sud de la Méditerranée, juges et journalistes partagent, dans l'exercice de leur profession, la quête de trois principes communs: vérité, liberté et indépendance. Dans le contexte actuel, cet horizon

partagé se retrouve entre les lignes des discussions et des débats ici reproduits. En premier lieu le lecteur trouvera le rapport de la rencontre avec les points forts des discussions élaboré par Pau de Vilchez Moragues. A continuation le lecteur trouvera quatre articles en représentation de chacune des professions interpellées et de chaque rive de la méditerranée.

Le jeu de miroirs proposé par Carlos Gómez Martínez, Président à l'Audience Provinciale des Iles Baléares, Espagne, nous interpelle et nous oblige à un exercice profond de réflexion sur les rapports ambivalents et souvent contradictoires entre la justice et les médias. Mohammed Noureddine Affaya, professeur de philosophie moderne, Université Mohammed V Agdal-Rabat, Maroc, nous confronte aux courants agités de la Méditerranée « dans lesquels s'expriment les enjeux identitaires du pourtour méditerranéen ». Fatima Chenaïf, avocate agréée auprès de la Cour suprême et du Conseil d'Etat en Algérie soulève les problématiques judiciaires liées à l'absence de relais de communication crédible. Dans la nécessité vitale d'assurer leur indépendance, préalable à leur légitimité, Cyril Lemieux, sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, France, identifie des « règles de distanciation » entre les journalistes et les autres sources de pouvoir dans ce combat démocratique qui, comme il le signale, est « mené quotidiennement d'une rive à l'autre de la Méditerranée, et bien plus largement à travers le monde, et dont l'enjeu est non seulement l'autonomie de jugement des journalistes mais, à travers elle, la possibilité pour tous les citoyens de bénéficier d'informations libres et vérifiées. »

La publication prétend étendre cet esprit de dialogue entre les auteurs et les lecteurs, pour nourrir le débat public indispensable aux sociétés démocratiques. Il concerne en priorité les citoyens, qui en d'innombrables occasions, jouent à la fois le rôle d'informateurs, informés et celui de juges. Au fil des pages, juges et journalistes des deux côtés de la Méditerranée croisent leur regard et leurs convictions en relation avec les termes « vérité », « liberté » et « indépendance » dans toute leur complexité.

Coordination générale
Yolanda Onghena,
CIDOB
Paloma Casaseca,
CIDOB